

DEMANDE OFFRE

 NOUVELLE AFFAIRE

 AVENANT à la police

Date de début:

Echéance:

INTERMEDIAIRE D'ASSURANCES

Nom:

Référence:

Numéro FSMA:

Numéro de producteur:

PRENEUR D'ASSURANCE

Nom de l'ASBL:

Date de fondation de la société/Registre de commerce:

Nom du gérant:

Prénom:

Rue:

Numéro/Numéro de boîte:

Code postal:

Localité:

Date de naissance:

Adresse e-mail:

Autres sièges/adresses:

Profession ou nature de l'activité: (description détaillée, avec éventuellement une copie des statuts)

S'il s'agit d'une ASBL avec personnel : nombre de personnes actives:

PROTECTION JURIDIQUE

Formule souhaitée:

 ASBL sans personnel

 ASBL avec personnel

 droit des obligations

 droit des obligations

 droit du travail et droit social

QUESTIONS GENERALES

Avez-vous (*) été condamné ces 5 dernières années pour état d'ivresse, intoxication, toxicomanie, ou pour dommage volontaire causé à des tiers?

0 OUI 0 NON

Avez-vous (*) été résilié, refusé ou soumis à des conditions d'assurances plus sévères ces 5 dernières années après un sinistre ou après défaut de paiement de la prime/franchise?

0 OUI 0 NON

Avez-vous (*) connaissance de circonstances raisonnablement susceptibles d'entraîner un recours aux garanties à court terme?

0 OUI 0 NON

(*) La réponse aux questions concerne aussi bien le preneur d'assurance que les personnes (morales) à assurer.

Les données à caractère personnel que vous communiquez sont traitées sous la responsabilité de la SA Euromex (Prins Boudewijnlaan 45, 2650 Edegem) en vue du service clientèle complet, des actions marketing propres et de la gestion des polices et des sinistres. Vous pouvez toujours consulter ces données chez nous et les faire rectifier gratuitement. Vous pouvez également vous opposer explicitement auprès de nous à l'utilisation de ces données à des fins d'actions marketing. Vous acceptez que ces données puissent, exclusivement pour un service optimal, pour la gestion des polices et des sinistres et pour la lutte contre l'abus d'assurances, être transmises à des fournisseurs de services informatiques, des intermédiaires d'assurances, des avocats, des experts et d'autres assureurs en protection juridique. Cette proposition d'assurance n'engage ni Euromex ni le candidat-preneur d'assurance à la conclusion du contrat. Euromex s'engage, dans les 30 jours de la réception de cette proposition, soit à porter une offre d'assurance à la connaissance du proposant soit à subordonner l'assurance à un examen soit à refuser la couverture.

Fait le / /

Le preneur d'assurance:

L'intermédiaire, habilité à cette fin par son client: